



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2002

Préavis N° 31/03

Responsable : La Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93 b de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifié le 27 mai 1975 et de l'article 95 du Règlement du Conseil communal du 23 novembre 1983, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2002. Les comptes communaux sont présentés dans le préavis No 32/03.

RAPPORT DE GESTION (1ère partie)

TABLE DES MATIERES		Page
1.	RESUME	4
2.	ADMINISTRATION GENERALE	4
2.1.	Municipalité	4
2.2.	Personnel communal	7
2.3.	Secrétariat communal	7
2.4.	Office communal du travail	8
2.5.	Service de la bourse communale	8
2.6.	Informatique	8
2.7.	Archives	9
2.8.	Compétences municipales accordées par délégation	9
2.9.	Procédures de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins	10
3.	FINANCES	10
4.	DOMAINES ET BATIMENTS	11
4.1.	Terrains	11
4.2.	Forêts	11
4.3.	Protection des arbres	11
4.4.	Bâtiments	11
4.5.	Port des Abériaux	13
4.6.	Commission consultative des bâtiments	14
5.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	14
5.1.	Police des constructions	14
5.2.	Plan directeur communal	15
5.3.	Association ARN	15
5.4.	PoleNyon	15
6.	TRAVAUX	15
6.1.	Réseau routier	15
6.2.	Espaces verts	16
6.3.	Station d'épuration (STEP)	16
6.4.	Traitement des déchets	16
6.5.	Eclairage public	17
6.6.	Rivière "La Promenthouse" (Préavis No 57.01)	17
6.7.	PGEE - Plan Général d'Evacuation des Eaux (préavis No 40.01)	17
7.	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	17
7.1.	Introduction	17
7.2.	Mutations depuis août 2002	18
7.3.	Harmonisation des pratiques	19
7.4.	Quant à l'avenir	20
7.5.	Commission scolaire	20
7.6.	Conseil exécutif	21
7.7.	En guise de conclusion	21
7.8.	Cultes	21

8.	POLICE	22
8.1.	Convention de collaboration avec la police de Nyon	22
8.2.	Constat	22
8.3.	Surveillance mutuelle des habitations (Smhab)	23
8.4.	Patrouilleurs scolaires	23
8.5.	Manifestations	23
8.6.	Statistique annuelle	23
8.7.	Police 2000	24
8.8.	Contrôle de l'habitant	24
8.9.	Evolution de la population suisse et étrangère de 1992 à 2002	25
9.	DEFENSE CONTRE INCENDIE	27
10.	ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)	27
11.	TRANSPORTS PUBLICS	27
12.	SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE	28
13.	SOCIETES LOCALES	28
14.	ENFANCE, JEUNESSE	29
14.1.	Accueil des enfants	29
14.2.	Classes-croûtes	29
14.3.	La Farandoline	29
14.4.	Service d'accueil familial de jour (Mamans de jour)	29
15.	CULTURE - TOURISME	30
15.1.	Culture	30
15.2.	Tourisme	30
16.	RELATIONS AVEC LA POPULATION	30
16.1.	3 ^{ème} âge - Fêtes de fin d'année	30
16.2.	Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens	30
17.	COMMERCES	31
18.	CONCLUSION	31

1. RESUME

L'année 2002 a encore été marquée, sur le plan de la conduite de la Commune, par les principaux éléments suivants :

- L'activité de la Municipalité est toujours plus importante en ce qui concerne les problèmes, tâches, thèmes et la coordination à l'échelon communal, régional et cantonal.
- Etudes et réalisations de plusieurs travaux d'utilité publique.
- Augmentation notable de mises à l'enquête pour des constructions nouvelles ou des rénovations.
- Etude et analyse concernant la collaboration entre Nyon et Prangins dans le domaine du service du feu.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Municipalité

Organisation

La répartition des dicastères a été légèrement modifiée pour une meilleure harmonisation des services.

La fonction de vice-syndic a été assumée par Mme Elisabeth KNEUBUEHLER.

Séances ordinaires de la Municipalité

La Municipalité a tenu, durant l'année, 48 séances ordinaires. La teneur des discussions et des décisions a été dûment "protocollée" dans les procès-verbaux relatifs à chaque séance. La Municipalité a pris, en 2002, 1'260 décisions de nature très diverse.

Séances "extraordinaires" de la Municipalité

La Municipalité s'est rencontrée, en dehors des séances hebdomadaires, pour débattre de problèmes généraux, ceci sans faire l'objet de décisions formelles, ni de procès-verbaux.

Activités en dehors des séances de la Municipalité

En dehors du traitement des affaires courantes par l'ensemble de la Municipalité, Celle-ci est amenée à effectuer, soit en délégation, soit par l'action individuelle de chacun de ses membres, de nombreuses tâches qui vont de l'étude de dossiers à la participation à des travaux d'instances auxquelles la Commune est liée, ainsi que par des représentations.

Activités dans le cadre du District et du Canton

De par la situation politique et économique actuelles, notre Autorité est amenée à participer, toujours, plus à des réflexions

et des prises de position concernant les relations et les tâches entre la Confédération, le Canton, la Région et la Commune.

Liste des préavis présentés et traités au Conseil communal

<u>Préavis N°</u>	<u>Montant en Fr.</u>	<u>Titre</u>	<u>Décision</u>
64/01	--	Naturalisation de Mlle Mandana BEHROUZ, originaire de Grande-Bretagne.	Accepté
65/01	--	Naturalisation de M. David Frédéric GUINALDO, originaire d'Espagne.	Accepté
1/02	--	Naturalisation de M. Hedi BEN KHALIFA et famille, originaires de Tunisie.	Accepté
2/02	--	Naturalisation de M. Alessandro BIANCHI, originaire d'Italie.	Accepté
3/02	--	Naturalisation de Mme Giovanna BIANCHI, originaire d'Italie.	Accepté
4/02	--	Naturalisation de Mme Vittoria BIANCHI PALAU, originaire d'Italie.	Accepté
5/02	--	Naturalisation de M. Lorenzo CAPOZZI, originaire d'Italie.	Accepté
6/02	--	Compétences municipales accordées par délégation et allocation d'indemnités valables pour la durée de la législature 2002 - 2005.	Accepté
7/02	1'257'000.-	Demande d'un crédit en vue de l'agrandissement et de la restructuration d'un bâtiment avec vestiaires sportifs et restaurant, au lieu-dit "Les Abériaux".	Retiré
8/02	120'000.-	Demande d'un crédit pour financer l'élaboration du plan directeur communal.	Accepté
9/02	--	Naturalisation de M. Marc PRIESTNALL, originaire de Grande-Bretagne.	Accepté
10/02	--	Naturalisation de Mlle Marie-Josèphe MARTIN, originaire de France.	Accepté
11/02	--	Naturalisation de Mlle Catherine LAGE, originaire d'Espagne.	Accepté
12/02	873'300.-	Demande d'un crédit en vue de la transformation du fournil sis sur	

		la place du village.	Refusé
13/02	--	Naturalisation de M. Robert POSEY, originaire des Etats-Unis.	Accepté
14/02	--	Rapport de gestion de l'exercice 2002.	Accepté
15/02	--	Rapport sur les comptes de l'exercice 2002.	Accepté
16/02	--	Fusion du Corps des sapeurs-pompiers de Prangins avec le corps des sapeurs-pompiers de Nyon.	Accepté
17/02	135'000.-	Achat d'une faucardeuse pour le port des Abériaux.	Accepté
18/02	234'000.-	Demande d'un crédit pour la réalisation d'un exutoire au lieu-dit "Villa Louise".	Accepté
19/02	55'000.-	Demande d'un crédit pour le changement de l'installation de scannage du courrier de l'Administration communale.	Accepté
20/02	--	Naturalisation de M. David KIBBE, originaire du Canada et des Etats-Unis.	Accepté
21/02	--	Naturalisation de M. Davide RODOGNO, originaire d'Italie.	Accepté
22/02	--	Naturalisation de M. Raffaele RODOGNO, originaire d'Italie.	Accepté
23/02	95'000.-	Demande d'un crédit complémentaire pour la démolition et la reconstruction de la buvette de la plage de Promenthoux.	Refusé
24/02	155'000.-	Demande d'un crédit en vue du remplacement des stores du Collège de la Combe.	Accepté
25/02	116'500.-	Demande de crédits supplémentaires au budget 2002.	Accepté
26/02	26'500.-	Demande d'un crédit complémentaire pour l'installation d'un équipement de vidange des eaux usées des bateaux au port des Abériaux.	Accepté
27/02	--	Arrêté d'imposition pour 2003.	Accepté
28/02	--	Budget 2003.	Accepté

avec un amendement
de la Commission des
finances

2.2. Personnel communal

Arrivées

01.05.2002 Mme Véronique CORTHAY, en qualité d'employée pour le Service du contrôle des habitants.
Temps de travail: 20 %.

L'engagement de cette personne a permis une meilleure organisation du travail.

Départs

30.11.2002 M. Franck-Yves GEORGE, employé au Service de la Voirie (Le remplaçant est prévu début 2003).

30.11.2002 M. Stéphane PIEMONTESE, employé au Service de la conciergerie (Le remplaçant est prévu début 2003).

Augmentation du temps de travail

Mme Madeline BRÜGGER, qui fonctionne en qualité de responsable des mamans de jours, a vu son temps de travail augmenter à 20 %.

Evénement

01.10.2002 M. Alfred KUNG a été honoré pour ses 20 ans de service à la Voirie.

Formation

Les personnes nommées ci-après ont reçu, en 2002, une formation de cadre (conduite) par la Société ADEQUATION (M. Ph. FRELECHOUX), soit :

- Mme Brigitte GOETSCHMANN-MORAND.
- M. André BADEL.
- M. Roland BERSIER.
- M. Marino GIOVANNINI.
- M. François PETERMANN.

2.3. Secrétariat communal

Les tâches de notre Administration communale ne varient pas considérablement d'une année à l'autre. Notre Secrétariat communal tient à respecter les délais en exécutant les tâches qui lui sont confiées dans les meilleures conditions. La possibilité de former une apprentie est également un plus pour notre administration, mais requiert de la disponibilité de la part de nos collaborateurs pour que celle-ci puisse affronter avec sérénité les cours professionnels lui permettant, nous le souhaitons, d'obtenir son certificat dans de bonnes conditions. Notre apprentie se donne beaucoup de peine et se trouve, actuellement en 3^{ème} année. Nous sommes satisfaits de ses prestations, ainsi que du suivi de ses cours.

2.4. Office communal du travail

L'Office communal du travail de Prangins a pour mission, actuellement, de renseigner et d'orienter les personnes ayant recours à l'Office régional de placement (ORP) sur la façon d'entreprendre les démarches à effectuer et établit leur "feuille de route".

Quant aux contrôles des employeurs en ce qui concerne le respect des lois et règlements en la matière, ils s'effectuent principalement sur la base de plaintes reçues à ce sujet et sur demande de l'Office cantonal du travail. Au cours de cette année, aucune intervention n'a été effectuée.

2.5. Service de la bourse communale

Les tâches de la bourse communale ne varient pas considérablement d'une année à l'autre. La répartition des tâches qui avait été faite entre M. David SAUGY et Mme Brigitte GOETSCHMANN-MORAND reste toujours d'actualité.

Nous avons toujours le souci d'évoluer, de gérer et de contrôler au mieux les finances communales. C'est pour cette raison que divers instruments de travail internes sont régulièrement étudiés et mis en place, par exemple :

- Plan de trésorerie.
- Gestion des investissements.

De plus, une étude est en cours pour la gestion des créanciers.

2.6. Informatique

En début d'année 2002, nous avons reçu et mis en place un nouvel AS/400, dont la plus grande capacité répondait à un besoin urgent.

La solution en place aujourd'hui donne entière satisfaction aux collaborateurs communaux; la solution correspond à nos besoins, elle reste évolutive. L'introduction d'E-mail pour chaque collaborateur et chaque municipal a été réalisée.

Le matériel périphérique (écrans, imprimantes) est remplacé de cas en cas, suivant les besoins de l'utilisateur et de la vétusté du matériel. Ceci nous permet d'avoir un renouvellement du matériel tout en restant dans une fourchette de coût supportable.

Le programme salaires répondait à un réel besoin. Ses utilisateurs sont pleinement satisfaits. Cette application permet de gérer les salaires qui ne se limitent pas qu'aux employés communaux, mais à tous les salaires payés pour d'autres services, comme les écoles, ce qui a représenté environ 120 certificats de salaires édités en 2002.

Une fois les nouvelles installations faites et mises à jour, nous nous sommes penchés sur la création d'un site Internet. Une étude a été faite et des offres comparatives ont été soumises à la Municipalité. C'est finalement notre partenaire informatique, la

Société INFOLOG S.A., qui a réalisé gratuitement, en collaboration avec Mme Brigitte GOETSCHMANN et M. Frédy MÜHLETHALER, notre projet "maison". Il fallait également penser à sa mise à jour, qui se devait d'être simple. La mise à jour se fait actuellement par une personne de l'Administration communale.

Durant le courant de l'année, l'Entreprise CANON (SUISSE) a informé que les pièces de rechange pour le système d'archivage par scanner en vigueur - en place depuis 1996 - ne seraient plus fabriquées. Par le préavis No 19/02, de Fr. 55'000.00, une étude a été mise en place et l'achat d'un nouveau système d'archivage de courrier (plus performant, comprenant des possibilités d'extension et permettant l'interrogation du courrier par les diverses personnes touchées, sous contrôle d'un administrateur), s'est effectué durant le mois de novembre 2002. A ce jour, l'utilisation du système nous prouve que le choix a été judicieux, tant par son efficacité lors de l'archivage, que par sa rapidité, ainsi que ses multiples fonctions lors de recherches.

2.7. Archives

Activités

Comme les années précédentes, tout ce qui a été confié aux Archives a pu être trié, pré-classé ou classé. Parmi ces documents, une partie ne présente pas d'intérêt historique, mais doit être conservée pour des raisons administratives.

Vu l'intérêt que l'archiviste trouve souvent auprès des habitants, la petite brochure historique publiée par le Greffe et l'archiviste, M. Eugène EGGER, a été réactualisée avec quelques photos.

Personnel

Après 10 ans de service, M. Eugène EGGER a cédé sa fonction en qualité d'archiviste à M. Jean-Pierre HUMM. La passation des pouvoirs a eu lieu le 1^{er} octobre 2002.

Nous tenons à souligner l'excellent travail pour la mise en ordre et la gestion de nos archives par M. Eugène EGGER.

Lors de la dernière séance du Conseil communal de 2002, M. Eugène EGGER a été honoré et remercié très sincèrement pour son dévouement et pour sa précieuse collaboration.

2.8. Compétences municipales accordées par délégation

Affaire WIEZIK, ingénieur.

Cette affaire est toujours en cours. Cependant, elle sera vraisemblablement liquidée au début de l'année 2003, la décision du Tribunal fédéral étant attendue pour cette période.

2.9. Procédures de naturalisation ou d'acquisition de la bourgeoisie de Prangins

Durant l'année 2002, 6 demandes de naturalisation suisse avec bourgeoisie de Prangins ont été présentées à la Municipalité. Leurs pays d'origine sont les suivants : Allemagne, Canada, Chine, Grande-Bretagne, Italie, Kosovo et Vietnam.

Cas traités par la Municipalité

- M. Cyrus BEHROUZ, Grande-Bretagne.
- M. et Mme Sestilio et Edla BINDELLI-CIOFI, Italie.
- M. Antonio CIMONE et sa fille Véronique, Italie.
- M. et Mme Anders et Johan GOEDKOOP, Pays-Bas et Allemagne.
- M. et Mme Michael, Sonia et Catherine GUNTON-CREASEY, Grande-Bretagne.
- M. et Mme Kay et Susanne PFLUGER-HEINICKE et leurs trois enfants, Canada et Allemagne.
- M. et Mme Hien Long et Guiyu PHAM, Vietnam et Chine.
- Mme Magbule et Florian SINANI RRAHMANI, Kosovo
- Mlle Mevlana RRAHMANI, Kosovo.

Cas traités par la Municipalité et la Commission communale des naturalisations.

Aucun.

Cas traités par le Conseil communal

- Mlle Mandana BEHROUZ, Grande-Bretagne.
- M. David Frédéric GUINALDO, Espagne.
- M. Hedi BEN KHALIFA et famille, Tunisie.
- M. Alessandro BIANCHI, Italie.
- Mme Giovanna BIANCHI, Italie.
- Mme Vittoria BIANCHI PALAU, Italie.
- M. Lorenzo CAPOZZI, Italie.
- M. Marc PRIESTNALL, Grande-Bretagne.
- Mlle Catherine LAGE, Espagne.
- M. Robert POSEY, Etat-Unis.
- M. David KIBBE, Canada et Etats-Unis.
- M. Davide RODOGNO, Italie.

3. FINANCES

Ce chapitre est entièrement traité dans le cadre du préavis N° 32/03 concernant le bouclage des comptes de l'exercice 2002.

4. DOMAINES ET BATIMENTS

4.1. Terrains

Achat de parcelles

Il n'y a pas eu d'achat de parcelle en 2002.

Une étude d'échange de parcelles est en cours. Nous espérons concrétiser une déchetterie et le local de la voirie vers le hangar de la Station fédérale de recherche agricole, au chemin des Chaux. Cela entraîne des échanges croisés entre la Commune, Mme FAVRE et la station fédérale. La Commune échange une partie de la parcelle 173, sise à la rue de la gare contre la parcelle de Mme Favre au chemin de la Chaux.

Parcelle 74

Cette parcelle est en fait un cheminement menant au lac depuis la route de Promenthoux. Située en zone forêt, cette parcelle n'a jamais été entretenue. Elle était envahie de ronces, de rejets boisés sauvages, et d'un accès malaisé pour les machines. Des arbres âgés imposants, représentant un danger, ont du être abattus. Des coupes d'entretien et un nettoyage ont été effectuées.

4.2. Forêts

Le compte No 320.3146 n'a de loin pas été épuisé.

L'entretien de la forêt du "Bois des Ages" (parcelle No 574) s'est poursuivi normalement. Il a été procédé à des coupes d'entretien, soit un volume de 20m3 de bois de feu. Pour ses forêts, la Commune a obtenu les labels de qualité Q+, FSC, PEFC.

4.3. Protection des arbres

12 demandes d'abattage, relatives à 29 arbres, ont été soumises à la Municipalité durant l'année écoulée. Les demandes n'ont pas fait l'objet de remarque. Dans la plus part des cas une compensation a été proposée par le demandeur.

4.4. Bâtiments

Face à l'augmentation des actes de vandalisme sur les bâtiments et les équipements des parcs et jardins, un compte "vandalisme" a été créé. Les sommes nécessaires aux réparations étaient par le passé portées en compte sous la rubrique entretien.

Bâtiments locatifs

Outre l'entretien courant des bâtiments, les points suivants peuvent être énumérés :

Auberge communale

Le compresseur du groupe frigorifique a été remplacé. L'entretien des fenêtres a été fait. Suite au changement de tenancier, un rafraîchissement des peintures de l'appartement a été exécuté. La peinture des volets nécessite également d'être refaite, opération prévue pour 2003. A plus ou moins court terme, le changement des fenêtres de la salle à manger est à prévoir.

Buvette des Abériaux

La demande de crédit pour la transformation de la buvette et des vestiaires a été retirée par la Municipalité, suite au rapport négatif de la commission du Conseil communal. Un séparateur de graisse sera néanmoins posé pour la saison 2003.

Immeuble Fischer

La peinture des portes d'entrée et des volets est dégradée. Les portes ont été entretenues.

Fournil communal (bâtiment partiellement classé)

Une étude de réfection a été acceptée par le préavis No 53/01 d'un montant de Fr. 86'000.00. Suite au refus du préavis No 12/02, la Municipalité a étudié différentes variantes de réfection. Après avoir décidé de présenter un préavis reprenant le projet refusé, actualisé avec les dernières soumissions, nous étudions une ultime variante de création d'un point de vente dans le bâtiment de la place. Ce préavis sera soumis au conseil au début 2003.

Buvette et vestiaires de Promenthoux

La construction d'un nouveau bâtiment a été acceptée par le préavis No 56/01. L'inauguration a eu lieu le 15 juin 2002. Suite au refus de la demande de crédit complémentaire, la Société de développement a pris à sa charge le store abritant la terrasse. L'AVACAH a offert la transformation du WC handicapé en l'équipant d'une douche, d'un lit, ainsi que d'une plate-forme hydraulique d'accès au lac.

Bâtiment mixtes

Administration communale, bâtiment "La Place"

Le nettoyage des bureaux a été confié à une personne extérieure. Le vernis des boiseries (rampe d'escaliers et porte-habits) a été refait

Centre communal "Les Morettes"

Après 10 ans passés au service de la commune, le concierge du centre, Monsieur Stéphane PIEMONTESE, a cessé son activité.

Les stores détruits par vandalisme ont été remplacés et des câbles de protection posés.

Les cordes des balançoires de la place de jeu (vandalisme) ont été remplacées.

Lors de la location de la salle de spectacles, des pertes de matériel et des dégâts à la sonorisation sont à déplorer. La Municipalité étudie une solution à ce problème.

Bâtiments scolaires

Les travaux suivants ont été effectués :

Collège "La Combe - Les Places"

Plusieurs réparations de stores ont été faites. Le solde des stores du bâtiment est remplacé dans le cadre du préavis accordé. Les modèles les plus anciens sont également motorisés.

Salles du doyen et des psychologues scolaires

Dans le cadre de la création de l'établissement scolaire "Rocher-Prangins", quelques aménagements des locaux ont été nécessaires. L'ancienne salle des maîtres a été transformée en bureau pour le doyen. Pour le service de psychologue scolaire, l'ancien bureau du directeur, dans le pavillon, a été équipé de l'ameublement nécessaire.

Temple

La porte du temple a été motorisée. La fermeture de nuit est connectée au système automatique de sonnerie.

La peinture du hall a été refaite et le tapis de l'escalier menant à la galerie changé.

Immeuble subventionné "Très-le-Châtel"

Le fonds de réserve de l'immeuble "Très-le-Châtel" se monte à Fr. 62'590.63, au 31 décembre 2002.

4.5. Port des Abériaux

Administration du port

Alors que la politique d'attribution des places adoptée par la Municipalité commençait à être efficace, l'élan a été coupé par les considérants du Tribunal administratif du canton de Vaud. Le tribunal bâcle l'instruction, ne respecte ni l'esprit ni la lettre du règlement. En favorisant les locataires qui utilisent des astuces pour obtenir une place, le tribunal pénalise la majorité honnête et crée une situation de non-droit dans la gestion du port.

Entretien général

La faucardeuse a été peu utilisée l'été 2002, le temps froid n'ayant pas été propice à la prolifération des plantes aquatiques.

Le remplacement des bouées d'amarrage a été poursuivi. L'expertise faite au printemps 2000, dans le cadre de la réfection des dommages dus à l'ouragan, a mis en évidence une usure de certains amarrages à 50 %. La durée de vie d'une bouée est d'environ 10 ans, celui des chaînes varie entre 15 et 20 ans. Nous prévoyons la pose de bras

d'amarrage et des estacades amarrées par pieux. Cette solution est plus coûteuse, mais a une durée de vie d'environ 50 ans. Le remplacement devenant impératif, un préavis sera présenté courant 2003.

Station de vidange des eaux usées

Le crédit d'installation d'un équipement de vidange des eaux usées a été accepté par le préavis No 54/01.

Pour la vidange des WC chimiques, nous avons calculé la contenance du réservoir tampon sur une évaluation des bateaux équipés de WC chimiques. Basé sur la faible utilisation du vidoir existant, ce calcul semblait plausible. Toutefois, le réservoir s'avère trop petit le week-end et nécessite d'automatiser sa vidange. Cette modification est en cours.

Grue

Pour éviter un dépassement du maximum de la charge autorisée, l'installation a été équipée d'un peson électronique, avec coupure en surcharge.

4.6. Commission consultative des bâtiments

Elle a siégé deux fois entre mai et novembre 2002.

Elle a étudié les transformations des bâtiments suivants :
buvette de Promenthoux, buvette des Abériaux, fournil.

5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

5.1. Police des constructions

En 2002, 38 dossiers ont été soumis au Service Technique Intercommunal pour une valeur légèrement inférieure à 50 millions de francs (49'696'000.-).

Diverses oppositions ont été traitées par la Municipalité. Aucun recours n'a été soumis au Tribunal administratif.

Les permis de construire pour l'urbanisation du quartier «Chalet Mélèze» ont été délivrés. Les travaux débutent début 2003. Conformément à l'engagement pris par la Municipalité lors de l'établissement de ce plan de quartier, le trafic sur le pont de la Redoute a fait l'objet d'une étude en collaboration avec la Ville de Nyon. Aucune décision n'est encore prise pour sécuriser le trafic piétonnier sur ce pont.

Bien que la construction n'a pas encore débuté, les permis de construire pour terminer l'urbanisation du "Creux-du-Loup" ont été délivrés.

5.2. Plan directeur communal

L'inventaire de la situation actuelle est presque terminé. L'établissement du Plan directeur communal s'avère plus long que prévu. Dès qu'il sera possible, l'inventaire sera présenté à la Commission ad hoc.

5.3. Association pour l'Aménagement de la Région Nyonnaise ARN

Cette organisation n'a pas été très active durant l'année écoulée dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Toutefois, les commissions ad hoc, à savoir :

- Transports,
- Plan Directeur Régional,

ont continué les réflexions et analyses dans les domaines y relatifs.

L'Organisation ARN subsistera aussi longtemps que la nouvelle organisation, sous forme du "Conseil Régional" n'est pas officiellement créée. En principe, le transfert des activités de l'ARN au "Conseil Régional" est prévu pour fin 2003.

5.4. PoleNyon

La presse locale a, à de nombreuses reprises, rapporté les difficultés de PoleNyon. L'ensemble du projet concernant le parc chevalin est remis en question par la Ville de Nyon. Trop de places de travail sont, selon les Autorités nyonaises, prévues à cette endroit. Le réseau routier ne peut, en l'état actuel, supporter le trafic induit selon les autorités nyonaises. Une nouvelle promesse d'achat des terrains devrait être faite avec le Syndicat du parc chevalin.

Un groupe de travail - le COPIL - a été mis en place sous la présidence du Conseiller d'Etat Philippe BIELER. En juin 2003 ce Comité devra avoir défini l'avenir de PoleNyon. La Municipalité de Prangins est représentée dans ce Comité par deux membres.

6. TRAVAUX

6.1. Réseau routier

Travaux de réfection

Une entreprise spécialisée a effectué des travaux de "reflâchage et gravillonnage" pour remettre en état les routes suivantes :

- Route de l'Aérodrome, 2^{ème} partie;
- Chemin de l'Etraz;
- Aménagement du parking de Promenthoux.

Gros travaux

- Création d'un trottoir, route du Clos, chemin de la Bertoule, chemin de Trembley (Préavis No 59.01).

6.2 Espaces verts

- Réfection du cabanon du cimetière.
- Création d'un jardin du souvenir.
- Aménagement d'une nouvelle place pour les urnes enterrées.
- Construction d'un columbarium de 21 places.
- Mise en place de bordures et d'une fontaine au cimetière.
- Plantation de deux talus aux Abériaux.

6.3. Station d'épuration (STEP)

Eaux claires permanentes

Cette année le bilan du débit d'entrée est de 50 % d'eaux parasites, soit 10 % d'eaux pluviales et 40 % d'eaux claires permanentes.

Evacuation des boues

Les boues sont actuellement incinérées dans les installations de la SAIOD, à Neuchâtel.

Le transfert des boues flottantes du digesteur dans le silo à boues liquides est effectué par un réservoir tampon travaillant en dépression pour les aspirer, suivi d'une mise en pression pour le refoulement.

La quantité de boue extraite en 2002 est de 45.36 tonnes de matières sèches, soit par comparaison avec les années précédentes :

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues sèches</u>
2002	1'008 m ³	168.00 m ³
2001	1'091 m ³	218.20 m ³
2000	1'010 m ³	168.25 m ³
1999	761 m ³	153.20 m ³
1998	1'044 m ³	174.00 m ³

6.4. Traitement des déchets

- Finition de la pose de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers (Préavis No 44/01), ce qui porte leur nombre à 54 pièces.
- Collecte de textiles et de chaussures 3.045 t. à Prangins. Il en résulte, pour l'organisation d'entraide, une part de recettes de Fr. 150'000.00 pour l'ensemble du territoire suisse.

• Evacuation des déchets

<u>Produits</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>	<u>Diff. T.</u>	<u>Diff. en %</u>
Papier	182,00 t.	200,00 t.	+ 18,00 t.	+ 9,89 %
Verre	113,42 t.	130,00 t.	+ 16,58 t.	+ 14,62 %
Ordures ménagères	884,00 t.	737,00 t.	- 147,00 t.	- 16,63 %
Déchets encombrants	92,00 t.	90,00 t.	- 2,00 t.	- 2,17 %
PET	5,00 t.	9,50 t.	+ 4,50 t.	+ 90,00 %
Textile	2,80 t.	3,04 t.	+ 0,24 t.	+ 8,57 %
Déchets compostables	357,00 t.	316,15 t.	- 40,85 t.	- 11,47 %
Fer blanc / Aluminium	1,40 t.	2,50 t.	+ 1,10 t.	+ 78,57 %
Huiles	2,40 m ³	2,00 m ³	- 0,40 m ³	- 16,67 %
Piles	0,56 t.	0,50 t.	- 0,06 t.	- 10,71 %
Accumulateurs	0,30 t.	0,27 t.	+ 0,03 t.	+ 10,00 %

1 m³ de PET = 21 kg, donc 9,5 t. = 452,40 m³.

6.5. Eclairage public

Plusieurs interventions ont eu lieu en 2002 pour des réparations et maintenance du réseau :

- Création de l'éclairage au parking des Morettes.
- Mise en place de lanternes à la route du Clos, au chemin de la Bertoule et sur un premier tronçon au chemin de Trembley.

6.6. Rivière "La Promenthouse" (préavis No 57.01)

L'Entreprise de Correction Fluviale de "La Promenthouse", entre la RC 1 b et le lac Léman, a déjà effectué les travaux d'urgence, suite aux intempéries du 15 novembre 2002. Le débit de "La Promenthouse" a été mesuré à 06 h. 00, ce jour, à 50 m³/sec., comparé au 4 février 1990, où 40 m³/sec. ont été enregistrés.

Ces travaux ont coûté environ Fr. 95'000.00.

Les soumissions pour les travaux projetés vont être lancées prochainement et il seront effectués dans le courant de 2003.

6.7. PGEE - Plan Général d'Evacuation des Eaux (préavis No 40/01)

Les inspections et curages ont été effectués et le rapport va nous être soumis dans le courant de l'été 2003.

7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

7.1 Introduction

Si la fin de l'année civile 2001 a vu le rapprochement des écoles de Nyon-Rocher secondaire et de Prangins pour ne former plus qu'une

seule entité répartie sur 2 sites, l'année 2002 aura vu l'opérationnalisation d'un certain nombre de modifications qui donnent une coloration différente à la vie de l'établissement, jugez-en plutôt :

- Gestion de la répartition de l'enseignement par enveloppe pédagogique (emploi du temps des maîtres et des élèves) depuis août 2003.
- Implantation de la voie secondaire baccalauréat sur le site du Rocher.
- Développement de la voie secondaire générale sur le site de Prangins.
- Echanges de maîtres entre les sites de Nyon-Rocher et de Prangins en vue de faciliter le développement d'une culture commune.
- Recherche d'harmonisation des pratiques pédagogiques entre enseignants.
- Harmonisation du budget scolaire entre Nyon-Rocher et Prangins.
- Implantation du service psychologique et de l'assistante sociale des écoles de Nyon sur Prangins.
- Renforcement des outils de gestion entre le Canton et les établissements avec, comme corollaire, la délégation d'un certain nombre de compétences supplémentaires pour les directions d'école.

Notre monde change, notre société change, notre école se modifie, les attentes vis-à-vis d'elle également. Le rôle du directeur, de ses doyens, est en pleine mutation.

Ces derniers se voient de plus en plus confirmés dans un rôle managérial, certes nécessaire, mais un juste équilibre doit être trouvé en regard des responsabilités pédagogiques. En effet, quel que soit le système envisagé avec ses tenants et aboutissants, au centre du processus, il reste l'élève et le rôle que le pédagogue doit jouer pour le faire grandir, le rendre plus autonome et apte à envisager sa vie de futur adulte et ses responsabilités de futur citoyen.

7.2. Mutations depuis août 2002

1. Sur le plan des élèves

Les effectifs sont restés relativement stables, voire en légère régression.

Cette modification quantitative a entraîné la fermeture d'une classe au CYP1 (1ère/2^{ème} année primaire).

Ainsi à la rentrée d'août 2002 on compte sur le site de Prangins :

60 élèves pour 3 classes enfantines

60 élèves pour 3 classes du CYP1

78 élèves pour 4 classes du CYP2

77 élèves pour 4 classes du CYT

43 élèves répartis dans 2 classes de la voie secondaire générale.

Les élèves de Prangins restent dans leur localité jusqu'à la fin du cycle de transition, les échanges avec Nyon-Rocher s'accroissent dès la 7^{ème} année et dans les 2 sens.

2. Sur le plan du corps enseignant

3 enseignants ont quitté l'établissement au terme de l'année scolaire 2001-2002, remplacés par 3 nouvelles personnes (1 maître pour la rythmique, 1 enseignant au primaire, 1 enseignante au secondaire).

3. Le service psychologique de Nyon est présent à plusieurs reprises sur le site de Prangins, durant la semaine, ce qui permet un rapprochement avec le corps enseignant et une prise en charge des élèves très pertinents.

7.3. Harmonisation des pratiques

1. Courses / camps

Une harmonisation des pratiques sur cet objet, tant du point de vue organisationnel que financier, s'est mise en place, en particulier au niveau secondaire.

Concrètement, les élèves de Nyon et de Prangins, d'une même volée, bénéficient des mêmes prestations.

2. Joutes sportives

Des journées en commun ont été organisées entre les 2 sites, afin de favoriser la connaissance mutuelle, tant au niveau des enseignants que des élèves.

3. Piscine

Tous les élèves du primaire de Prangins bénéficient d'une période de natation au rythme d'une fois toutes les 3 semaines.

4. Les enseignants de l'établissement bénéficient ou ont bénéficié de formations ciblées en regard de leurs intérêts :

- Rencontres de coordination au CYP 1 (1^{ère} & 2^{ème} années) et échanges avec les maîtresses du CIN (enfantine).
- Formation continue au CYP2 (3^{ème} & 4^{ème} années) en collaboration avec les enseignants du primaire de Nyon.
- Formation pour tous les maîtres intéressés à la gestion des situations difficiles d'élèves.
- Analyse de pratiques entre enseignants.
- Coordination du travail pédagogique sous la responsabilité des chefs de file de branches.

5. Journée de formation transversale pour tous les enseignants de français.

6. Journée de prévention du SIDA

Le 29 novembre, une journée de prévention du SIDA a été mise sur pied pour tous les élèves de 7^{ème} - 9^{ème} de l'établissement. Cette journée s'est déroulée en collaboration avec Nyon-Marens.

Grâce à l'engagement de nombreux maîtres, équipes santé, service psychologique, assistant social, ce moment a été une vraie réussite (approches géographique et scientifique du problème, témoignages, prévention, discussions, ...).

7.4. Quant à l'avenir

Si à ce jour, un certain nombre de mutations semblent bien engagées, qu'elles soient librement consenties ou imposées par des tiers, d'autres changements se profilent à l'horizon au cours de ces prochains mois.

Jugez-en plutôt :

1. Changement de nom pour l'établissement qui devrait ainsi permettre une meilleure identité rassembleuse.
2. Mise en réseau des secrétariats des sites de Nyon-Rocher et de Prangins afin d'accéder aux mêmes données administratives quel que soit le lieu.
3. Début d'activité d'une nouvelle secrétaire : Mme Valentine DE RAEMY.
4. Accès à Internet sur le plan pédagogique pour les élèves et les enseignants.
5. Création d'un centre de documentation pour les élèves sur le site de Prangins.
6. Renforcement de la collaboration et de la coordination entre les enseignants d'un même cycle d'une part, des 2 sites géographiques de l'établissement, d'autre-part.
7. Mise en place d'une fête de fin d'année pour les élèves des classes primaires de Prangins.
8. Réflexion autour de l'emploi du temps hebdomadaire de l'écologiste.
9. Renforcement du partenariat avec les parents sous la forme de rencontres, de forums et d'activités diverses.

7.5. Commission scolaire

Le nouveau rôle et l'avenir des Commissions scolaires n'étant pas encore déterminés avec certitude, la Commission scolaire s'est réunie 7 fois, continuant à se préoccuper du seul site de Prangins. Elle a appris le départ à la retraite de Madame Claire DUPLAN, maîtresse enfantine, de même que le désir de retraite anticipée de Madame Anne FISCHER, secrétaire des écoles.

Pour la dernière fois, elle s'est préoccupée de verser l'argent pour les fonds de classe et pour les camps et courses d'école. Dès 2003, tous les comptes scolaires seront regroupés au service comptable du Rocher.

Les membres se sont prononcés en faveur de l'appellation "Roche-Combe" de l'établissement.

7.6. Conseil exécutif

A la satisfaction de toutes les Communes concernées, un accord a enfin été trouvé entre les différentes Communes membres du Conseil exécutif, concernant la répartition des frais de fonctionnement et le coût d'un élève se rendant à Nyon-Marens en découlant.

7.7. En guise de conclusion

Si comme la Direction l'a déjà évoqué dans les points précédents, les projets ne manquent pas, ils demeurent lettre morte sans l'adhésion du corps enseignant à qui je tiens à rendre hommage pour son ouverture, son dynamisme et son engagement.

Après seize mois à la tête du site de Prangins, je tiens à relever l'accueil favorable fait aux changements et le très grand professionnalisme des gens que j'ai le privilège de diriger. La Direction a le sentiment, malgré les nombreuses mutations, qu'il faut considérer comme des opportunités et non comme des freins, de vivre dans un climat de confiance.

Je ne saurais cependant terminer mon propos sans relever l'excellente collaboration que j'entretiens avec les Autorités, que ce soit au niveau de la Municipalité et de la Commission scolaire. On sent des gens proches de leur école et le soutien manifesté tant au niveau financier que de la prise de décisions n'ont pu que faciliter la mise en œuvre des projets mentionnés précédemment. Je rends aussi hommage à mes doyens et doyennes, avec qui nous formons un excellent "team".

Puisse le climat de confiance dans lequel nous travaillons perdurer, c'est là tout le bien que je nous souhaite pour l'avenir de notre établissement et des enfants dont nous avons la charge.

7.8. Cultes

Mlle Carine DU PASQUIER est titulaire responsable du poste d'organiste de notre temple.

M. Mathilde VODOZ remplit sa mission de sacristain, ayant remplacé son mari à ce poste.

8. POLICE

8.1. Convention de collaboration avec la police de Nyon

Durant l'année 2002, la coopération s'est déroulée sans difficulté. Les policiers du chef-lieu se sont aguerris aux particularités de notre localité. Il en va de même pour la population qui s'est familiarisée aux rondes des patrouilles. Des rapports de confiance se sont établis. Ceci est favorable dans le cadre d'une optimisation de la police de proximité.

8.2. Constat

La violence est un phénomène qui s'amplifie sur l'ensemble du pays. Les atteintes contre la vie et l'intégrité corporelle sont en hausse considérable, de même que les voies de fait et les agressions. Ces actes répréhensibles touchent surtout les grandes agglomérations.

Une femme sur cinq a subi de la violence physique ou sexuelle dans sa vie de couple. Deux femmes sur cinq ont connu de la violence psychologique !

La consommation de boissons alcooliques et autres substances par les mineurs et les jeunes adultes.

L'indifférence au quotidien de chacun et surtout des parents, est un facteur important qui est la cause de la dérive des enfants vers la toxicomanie et la violence. Pour ces jeunes, ce sont des façons de se faire remarquer par ceux qui les entourent, d'être reconnus et de sortir de l'anonymat et de la grisaille d'une vie solitaire.

Localement, Ce sont les oppositions aux actes de l'Autorité qui sont en augmentation. Les violences ou menaces contre les fonctionnaires, certes à partir de faibles effectifs, émergent. Le contexte d'intervention devient de plus en plus difficile.

Autres préoccupations :

- Insécurité progressive dans les transports publics.
- Dommages à la propriété.
- Querelles de ménage.
- Bagarres de bistrots.
- Non respect de l'heure de police (22 h) par les jeunes de moins de 16 ans.

Contrôle de vitesse

Le radar préventif de la police de Nyon a été installé à plusieurs reprises sur différents axes de la localité.

Les rapports délivrés par cet appareil permettent d'extraire des analyses pertinentes sur le comportement des usagers de la route.

8.3. Surveillance mutuelle des habitations (SMhab)

M. André LUGON, gérant de la sécurité de la police cantonale et responsable de notre circonscription, est à la retraite depuis le mois de mai 2002.

Il a été remplacé par le sergent Etienne GENTON. Le bureau de ce dernier se trouve au poste de gendarmerie de Rolle.

Entretenir la motivation des partenaires actuels et informer les nouveaux habitants sur les modalités du concept, tels seront les leitmotivs pour l'an 2003.

8.4. Patrouilleurs scolaires

Ce service, unanimement apprécié, est exclusivement féminin. Huit dames règlent le trafic sur le passage pour piétons de la rue de la Gare. Elles contribuent, ainsi, à garantir la sécurité des enfants lors des entrées et sorties de classes (environ 72 mouvements par mois).

La durée de l'activité sur le passage est d'environ 40 minutes. L'investissement de ces personnes est remarquable et leurs prestations sont de qualité.

8.5. Manifestations

Les habituelles manifestations locales se sont déroulées sans complication; marché aux fleurs, tournoi de football, fête nationale, fête du village, fête au château « La Ronde des Saveurs », Noël des enfants.

Tirs de police

En raison d'un effectif trop restreint les entraînements traditionnels ont du être reportés, de même que la formation continue.

8.6. STATISTIQUE ANNUELLE 2002

	2000	2001	2002
Amendes d'ordre	250	235	245
Rappels AO	45	48	55
Rapports de dénonciation LCR	4	2	6
Rapports en commission de police	24	31	36
Sentences sans citation	24	31	36
Sommations	4	10	6
Réquisitions de continuer la poursuite	3	6	4
Rapports de naturalisation ordinaire	10	9	7
Rapports de naturalisation facilitée	7	10	6
Rapports de renseignements généraux	5	5	3
Rapports en Préfecture	3	2	4

Rapports de dommages au domaine public	10	13	3
Rapports de dommages / de perte	8	16	13
Réquisitions diverses (préfecture, OCRA, SPM)	5	10	8
Avertissements div. ordures, échenillage, émondage etc.	10	17	61
Commandements de payer			
Mandats d'amener	160	202	205
Plaintes / constats			
Vols par effractions	5	10	11
Vols simples	10	13	16
Vols par introduction clandestine	39	20	19
Dommages à la propriété	14	12	11
Vols autos	6	7	8
Vols 2 roues	16	7	13
Décès			
Incinérations	2	2	3
Inhumations	8	13	14
Décès			
Incinérations	13	22	18
Inhumations	8	14	11
Nuitées			
	2000	2001	2002
Auberge communale	894	953	734
La Barcarolle	11443	12368	10832
Total	13073	14750	11211
Taxes de séjour en établissement médical	64	55	166

8.7. Police 2000

Le concept « POLICE 2000 » est en route. Riviera et Echallens ont été désignés *ZONES PILOTES*. Dans le nord vaudois, la police municipale d'Yverdon-les-Bains et la gendarmerie travaillent main dans la main depuis « Expo 02 ».

Cette réforme devrait être appliquée sur l'ensemble du Canton dès 2004 !

Pour notre région, les trois Communes associées que sont Gland, Nyon et Prangins (GNP) vont poursuivre et probablement étendre le partenariat, car le futur des polices s'oriente vers les regroupements.

8.8. Contrôle de l'habitant

Le fait marquant de l'année est l'entrée en vigueur, dès le 1^{er} juin 2002, des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes avec la Communauté européenne (CE) et avec l'Association européenne de libre échange (AELE). Les nouvelles procédures ont fortement modifié le traitement des dossiers pour les ressortissants

étrangers provenant des pays concernés, CE/AELE, mais elles ont été négociées à la satisfaction de tous.

L'évolution de la population, au vu des mutations de 2002, est en augmentation de 120 personnes. Population 2002, 3170 personnes (3050 en 2001). Comparé à 2001, l'accroissement est plus significatif concernant les étrangers, plus 72 personnes, que les suisses, plus 48 personnes. Ceci est la conséquence de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux sur la libre circulation des personnes avec la Communauté européenne.

Selon la statistique officielle, la population 2002 est de 3086 personnes. La différence provient du chiffre officiel des étrangers fourni par le Service de la Population et des Migrations, à Lausanne. Il comprend uniquement les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement (C) ou d'une autorisation de séjour d'une durée d'un an ou plus (B). Il va de soi que les étrangers au bénéfice d'un autre permis ou autorisation (L ou dispensé - internationaux) font partie intégrante de la population.

Dans le cadre de la formation, Monsieur Michel GILLIERON a suivi, dans le courant de l'année 2002, un séminaire sur les statuts des fonctionnaires internationaux, des cours d'informatique, deux journées de l'Association vaudoise des Contrôles des habitants (AVCH) sur les accords bilatéraux européens (libre circulation des personnes) et sur la mise en service des nouveaux documents d'identité, passeports et cartes d'identité 2003.

Madame Véronique CORTHAY a suivi des cours d'informatique et un cours de l'Association vaudoise des Contrôles des habitants (AVCH) pour le traitement des dossiers du Contrôle de l'habitant et du Bureau des étrangers.

La mise en place d'un nouveau programme informatique, la mise en service des nouveaux documents et le traitement des demandes, pour les passeports et les cartes d'identité 2003, ont quelque peu monopolisé le travail du Contrôle de l'habitant au mois de décembre.

La collaboration avec nos partenaires réguliers, le Service de la Population et des Migrations (SPOP), l'Office cantonal des requérants d'asile (OCRA), le Bureau des passeports, Biwi (cartes d'identité) et l'Office fédéral des étrangers, a été utile et satisfaisante.

Dans l'ensemble, l'année 2002 s'est déroulée sereinement et avec une gestion suivie et régulière du travail.

8.9. Evolution de la population suisse et étrangère de 1992 à 2002, pour les étrangers, chiffres du Registre central des étrangers

<u>Année</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>	<u>Habitants</u>
1992	2'015	568	2'583
1993	2'092	605	2'697
1994	2'123	620	2'743
1995	2'131	637	2'768

1996	2'117	619	2'736
1997	2'155	633	2'788
1998	2'181	628	2'809
1999	2'278	674	2'952
2000	2'333	712	3'045
2001	2'359	691	3'050
2002	2'407	763	3'170

<u>Répartition des Suisses :</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>
Bourgeois de Prangins	118	107	117
Vaudois d'autres communes	744	763	763
Confédérés	1'471	1'489	1'527
<hr/>			
Total des Suisses :	2'333	2'359	2'407

Rapport population suisse avec population pranginoise en % :	76,62	77,35	75,95
--	-------	-------	-------

<u>Répartition des Confédérés :</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>
Berne	269	275
Genève	294	310
Fribourg	207	206
Valais	108	114
Neuchâtel	84	88
Jura	51	58
Tessin	42	41
Autres	434	435
Total	1'489	1'527
	=====	=====

<u>Répartition des étrangers :</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>
Chiffres communiqués par l'Office fédéral des Etrangers	712	691	763
représentant en %	23,38	22,65	24,05
<hr/>			
Total de la population au 31.12.2002	3'045	3'050	3'170

<u>Répartition des étrangers par pays :</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>
Italie	134	126	137
France	143	142	138
Grande-Bretagne	99	85	85
Portugal	89	77	85
Ex-Yougoslavie	39	33	35
Espagne	53	51	44
USA	36	32	25
Canada	18	12	11
Belgique	24	25	29
Autres pays	190	177	174
Total	825	760	763
	===	===	===

<u>Nombre de nationalités recensées</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>
	53	50

<u>Mutations enregistrées :</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>
Arrivées :	408	355	375
Départs :	341	399	363
Mariages :	25	37	37
Divorces :	7	13	10
Naissances :	42	43	37
(20 garçons / 17 filles)			
Décès :	9	23	18
(14 hommes / 4 femmes)			
Naturalisations :	10	19	29
Autres :	218	175	168
Soit un total de :	<u>1'060</u>	<u>1'064</u>	<u>1'037</u>
	=====	=====	=====

<u>Documents d'identité délivrés :</u>	<u>2000</u>	<u>2001</u>	<u>2002</u>
Passeports, cartes d'identité, etc. :	595	584	539

9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Après l'accord, sur la fusion des Corps des sapeurs-pompiers de Nyon et Prangins, donné en automne dernier par les Conseils des deux communes, la fusion a été officialisé le 7 janvier 2003.

Les règlements communaux autorisant cette fusion n'ont pas été ratifiés par le Conseil d'Etat. Les modifications nécessaires seront présentées aux Conseils communaux durant l'année 2003. La fusion n'est pas remise en question.

10. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)

Cette organisation semble avoir trouvé, durant 2002, sa vitesse de croisière. L'organisation est en place et les aspects financiers sont sous contrôle. Le coût de Frs. 15.85 par habitant est inférieur d'environ Frs. 3.00 à celui annoncé en début d'exercice.

11. TRANSPORTS PUBLICS

Les TPN ont transportés 569'415 passagers (534'916 en 2001) en l'an 2002, pour un produit global de Fr.586'075.00 (Fr.576'518.00 en 2001). la faible augmentation des recettes, en comparaison de l'augmentation du nombre de voyageurs est due à une vente plus importante d'abonnements. Le BNP, quant à lui, est mieux fréquenté.

La collaboration avec les instances dirigeantes des TPN peut être qualifiée d'excellente.

Les transports scolaires des enfants au Collège du Rocher (53 enfants) et au Collège de Marens (49 enfants), à Nyon et retour, de même que la venue des écoliers nyonnais à Prangins (25) peuvent se réaliser grâce aux courses horaires et à quelques courses spéciales.

Depuis quelques années, la Commune soutient financièrement les bus Noctambus. Ces bus, au départ de Genève et qui circulent jusqu'à Gland, permettent pour une somme modique aux habitants de notre Commune de regagner leur domicile très tard les vendredis et samedis soirs.

12. SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC), Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN), Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM), Association pour l'Aménagement de la Région Nyonnaise (ARN), Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC), Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM), Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI), Bureau Vaudois d'Adresses (BVA), Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN).

13. SOCIETES LOCALES

L'Union des Sociétés Locales (USL) regroupe neuf sociétés. Pour mémoire, il s'agit du :

- Chœur mixte.
- Club Nautique de Prangins.
- FC Prangins-Sports.
- Gym-Hommes
- Société de Développement (SDP).
- Société de Jeunesse.
- Société de Tir Prangins-Duillier.
- Société Féminine de Gymnastique de Prangins.
- Théâtre Amateur de Prangins (TAP).

Elle a été présidée, en 2002, par un membre du TAP. Toutes ces sociétés travaillent main dans la main pour animer le marché aux fleurs, en mai, le 1^{er} août - organisé en 2002 par le FC Prangins-Sports et la SDP - et la Fête au village, au début de septembre. Cette fête a eu un grand succès parmi la population et a laissé un joli bénéfice bienvenu. D'un commun accord, l'USL a renoncé définitivement à organiser les lotos traditionnels. Ces dernières

années, les lotos ont connu de moins en moins d'affluence et, de ce fait, les recettes se sont transformées en pertes.

L'arrivée à Prangins du Père Noël par contre, organisée par la SDP, aidée par les commerçants du village, a été très appréciée par les enfants et les familles qui, ensuite, pouvaient se réchauffer en dînant, pour un prix très modique, à l'Auberge communale ou au Café des Alpes.

La Municipalité tient à remercier, ici, tous les membres des sociétés locales pour leur participation active à la vie de notre Commune.

14. ENFANCE, JEUNESSE

14.1. Accueil des enfants

L'accueil des enfants avant et après l'école, de même que celui des enfants n'ayant pas l'âge scolaire, préoccupe la Municipalité. Un groupe de réflexion, incluant la Commune de Prangins et animé par le préfet s'est penché sur le sujet. Il propose aux Communes une Convention qui permettrait à des enfants non domiciliés dans la commune siège de la structure d'accueil d'y être accueilli à un prix correspondant au salaire des parents.

Actuellement, le prix est maximum pour les parents extérieurs. Cette Convention impliquerait donc les Communes signataires à subventionner les parents plaçant leurs enfants.

14.2. Classes-croûtes

L'association des Classes-croûtes, qui accueille depuis l'an 2000 les enfants pour le repas de midi 4 matins par semaine, a prouvé sa raison d'être. Ce ne sont pas moins de 100 enfants par semaine qui ont été accueillis pour manger leur pique-nique ou prendre un repas chaud commandé. Les enfants restent sous la surveillance de l'équipe jusqu'à la reprise de l'école à 13h30.

14.3. La Farandoline

La Commune soutient toujours la Farandoline, par un loyer abaissé.

14.4. Service d'accueil familial de jour (Mamans de jour)

C'est dans un bureau du bâtiment communal que la responsable du service accueille, depuis le mois de février 2002, les mamans de jour ou les parents placeurs.

Durant l'année écoulée, 50 (53 en 2001) enfants ont été accueillis par 13 mamans de jour (15 en 2001), à plein temps ou à temps partiel. Une nouvelle autorisation de garder des enfants a été octroyée, alors que 3 mamans de jour démissionnaient. Deux mères d'accueil ont suivis le cours de préparation à cette activité.

Le nouveau système de paiement des mamans de jour (caisse centrale) mis en place en 2000, avec facturation aux parents en fonction de leurs revenus, est mieux apprécié par les parties concernées.

15. CULTURE - TOURISME

15.1. Culture

Le PAM, Prangins Animation Morettes a débuté sa deuxième saison en offrant 6 spectacles à une population de plus en plus intéressée.

La couverture de déficit octroyée par la Municipalité est nécessaire à la vie de cette organisation.

15.2. Tourisme

La Commune soutient Nyon-Région-Tourisme, nouvelle appellation de l'Office du tourisme de Nyon, par le versement des nuitées et taxes de séjour et par l'octroi d'une subvention de Fr. 1.00 par habitant. Le point "i", installé à l'entrée du bâtiment administratif, est bien fréquenté.

La nouvelle loi indique que le tourisme est un élément de promotion économique.

16. RELATIONS AVEC LA POPULATION

16.1. 3ème âge - Fête de fin d'année

83 habitants de plus de 70 ans, sur 212, ont répondu à l'invitation de la Municipalité à partager un repas en décembre. Ce repas a été suivi d'un exposé-film de la championne suisse de gymnastique artistique de notre village, Annelore COLLAUD. C'est à cette occasion que la Municipalité lui a présenté ses félicitations et remis un prix d'encouragement.

16.2. Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens

A l'occasion de la fête au village, une quarantaine de nouveaux habitants, sur 181, ont assisté à la présentation des autorités communales, religieuses et des Présidents des sociétés. Le Choeur mixte a agrémenté le tout, suivi d'un apéritif.

Les 12 nouveaux citoyens, nés en 1984, et 3 nouveaux bourgeois ont dégusté la fondue offerte par la Municipalité et ont reçu le livre "La Commune vaudoise de Prangins" écrit par Georges RAPP.

17. COMMERCES

Au cours de l'année 2002, les commerces suivants ont vu un changement au niveau exploitant, à savoir :

Buvette des Abériaux : M. Claude PAREJA a remplacé Mlle Laurence JEANMAIRE.

Date de remise : 01.03.2002.

Epicerie : M. José DA SILVA a remplacé M. Philippe JOTTERAND.

Date de remise : 01.07.2002.

Tea-room : M. José DA SILVA a remplacé Mme Olga WEBER.

Date de remise : 01.07.2002.

Auberge communale : M. Gérard NICOD a remplacé M. et Mme Martial et Danielle HUCK.

Date de remise : 01.10.2002.

Les baux y relatifs ont été revus et actualisés.

18. CONCLUSION

L'année 2002 a permis à notre Commune de mener à bien de nombreux dossiers et de se pencher sur de nouveaux projets. On constate que les activités ne cessent d'augmenter et selon notre politique, les présences sur le terrain se font toujours plus fréquentes. Le volume important de travail a pu être maîtrisé grâce à l'engagement sans faille de chaque personne qui travaille pour le bien de notre Commune.

La Municipalité tient donc à exprimer ses remerciements tant au Conseil communal et à son bureau qu'à l'ensemble du personnel communal qui, par leur fidélité et leur assiduité au travail, ont permis d'assurer la vie de la Commune dans de bonnes conditions.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Prangins

Vu le préavis municipal No 31/03 concernant le rapport de gestion 2002,

Où le rapport de la Commission de gestion,

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

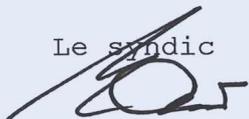
décide

- 1/ d'adopter le rapport de gestion 2002, tel que présenté,
- 2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2002.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 15 avril 2003, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



H.-R. Kappeler



Le secrétaire



A. Badel